

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 décembre 2022

Délibération CA_20221216_006

Octroi de bons cadeaux pour les sportifs

VOTE : adopté à l'unanimité

3 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que les performances des sportifs ayant obtenu des résultats probants, contribuent à valoriser l'activité sapeur-pompier ;

DECIDE :

Article unique. Il est octroyé des bons-cadeaux d'une valeur de 50€ à 6 athlètes du SDIS, tels que mentionnés dans l'annexe ci-jointe, ayant obtenu des résultats probants.

FLEURET Marc